

Le sénateur POULIOT: J'ai une autre question à poser et elle est hypothétique. Supposons que l'empereur Haïlé Sélassié d'Éthiopie ou le schah d'Iran vienne demander de l'aide, qui aurait la responsabilité de s'occuper de cette aide au ministère? C'est une question hypothétique. Qui, au ministère des Affaires extérieures, s'occupe de l'aide accordée à l'une quelconque des Nations Unies?

M. MORAN: Au palier officiel... Je ne devrais peut-être pas parler de cela, car, comme je l'ai expliqué, je ne suis pas membre du personnel du ministère des Affaires extérieures actuellement. J'ai été détaché par lui. D'après l'expérience que j'ai acquise dans ce ministère, je peux répondre à votre question en disant que c'est le fonctionnaire qui est principalement responsable du domaine dans lequel le visiteur désire obtenir de l'aide.

S'il s'agit d'aide militaire, j'ai dit que le fonctionnaire responsable était M. Menzies, chef de la division de liaison de la défense.

S'il s'agit d'aide économique, il faudrait s'adresser au Bureau de l'aide extérieure.

Le sénateur POULIOT: Qui le dirige?

M. MORAN: C'est moi en ce moment.

Le sénateur POULIOT: En ce moment vous êtes le chef de ce bureau et vous vous occupez de l'aide fournie aux pays du Commonwealth?

M. MORAN: Je m'occupe de l'aide fournie à tous les pays qui sont admis à recevoir de l'aide en vertu des différents programmes du Canada.

Le VICE-PRÉSIDENT: Excusez-moi. Je ne veux pas vous empêcher de poser des questions, mais nous nous intéressons ici aux problèmes du Commonwealth. Naturellement, l'aide accordée aux pays qui ne sont pas membres du Commonwealth nous intéresse jusqu'à un certain point, mais nous nous occupons principalement du Commonwealth.

Le sénateur POULIOT: C'est ce que je vais tirer au clair. Je veux savoir si M. Moran s'occupe de l'aide aux Nations Unies aussi bien qu'aux pays du Commonwealth et je fais une distinction parce que beaucoup de pays du Commonwealth font partie des Nations Unies. Mais il y a une distinction très subtile entre les Nations Unies et les pays du Commonwealth. Certains états-membres des Nations Unies n'appartiennent pas au Commonwealth, tandis que tout le Commonwealth appartient aux Nations Unies, n'est-ce pas?

M. MORAN: Le Bureau de l'aide extérieure est responsable de l'application des divers programmes d'aide bilatérale du Canada et son aide va à un grand nombre de pays, non pas exclusivement aux pays du Commonwealth. L'an dernier, 63 pays ont reçu de l'aide du Canada en vertu de nos programmes d'aide. Je ne suis nullement responsable de ce que font les Nations Unies. C'est un organisme indépendant qui applique ses propres programmes selon les principes et les méthodes établis par les Nations Unies. Il accorde son aide avec des fonds souscrits par les états-membres, dont le Canada. Le Canada est l'un des pays qui contribuent le plus aux programmes des Nations Unies. Si vous consultez les rapports des organismes spécialisés, je crois que vous y verrez que le Canada occupe le troisième ou le quatrième rang parmi les nations contributrices. Le Fonds spécial des Nations Unies est un exemple. L'aide fournie en vertu de ce programme est du même genre que l'aide accordée par le Canada avec ses propres programmes bilatéraux, mais le Canada a quand même été au quatrième rang des souscripteurs du Fonds spécial au cours de ces années-là, alors que sa souscription était de \$2,500,000. L'an dernier, le Canada a porté sa souscription au Fonds spécial à \$5,000,000, le double du montant précédent. C'est de cette façon que le Canada contribue aux œuvres des Nations Unies, dont il n'essaie pas de diriger l'activité. Il n'est pas responsable de l'aide que les Nations Unies accordent, mais il verse des